

Dix points à retenir du verdict de ces élections

MUNICIPALES
2020

Elue assez largement devant Marc Vuillemot, Nathalie Bicaïs devient la première femme maire de La Seyne. Entre autres enseignements...

Les urnes ont parlé : Nathalie Bicaïs (44,1 %) est la nouvelle maire de La Seyne. En battant nettement l'édile Marc Vuillemot (33,4 %), la candidate soutenue par Les Républicains met fin à 12 ans de gestion municipale de la gauche. Derrière, Sandra Torres (11,6 %), dissidente des LR, et Dorian Munoz (10,9 %), la tête de liste du Rassemblement national, n'ont pas existé. Voici ce que l'on peut retenir de ce second tour de ces élections.

1 Nathalie Bicaïs, « enfin »
Elue municipale depuis 1995, tête de liste en 2008 (9,82 % au premier tour) puis postulante à l'investiture UMP en 2014 avant de se retrouver colistière de Philippe Vitel : en tout, Nathalie Bicaïs s'est présentée à cinq élections municipales seynoises, dont deux fois en son nom propre. Sa victoire est donc aussi celle de la persévérance et de l'implantation pour une candidate qui a réalisé une campagne de tous les instants depuis deux ans. Quatrième édule de droite de l'après-guerre à La Seyne, elle y devient surtout la première femme maire de l'histoire.

2 Pas vraiment une surprise
Pour beaucoup, l'élection de Nathalie Bicaïs et la défaite de Marc Vuillemot peuvent s'apparenter à un coup de théâtre. La présence d'une seule liste de gauche contre deux à droite à l'aube du second tour était en effet un scénario susceptible d'avantager le maire sortant. Sur le papier seulement. Car en y regardant de plus près, une certaine logique a parlé. La gauche réunie a réalisé peu ou prou son score du premier tour (37 % au premier, 33 % au second). A droite, par contre, le vote « utile » a joué à plein, Nathalie Bicaïs bénéficiant des reports de voix de

l'électorat de Sandra Torres, qui n'a guère convaincu, mais aussi de celui de Dorian Munoz, pour doubler son résultat. L'aboutissement d'une stratégie « habile, pragmatique », dicit Marc Vuillemot. Un plan qui a permis à la tête de liste de la coalition et ses membres issus d'une droite élargie de convaincre les électeurs de l'UDI à LR... jusqu'au RN. Ce dénouement vient finalement consacrer ce que beaucoup avaient déjà remarqué lors de précédents scrutins : La Seyne n'est plus, depuis longtemps, une ville de gauche.

3 Marc Vuillemot réalise son plus mauvais score
Tête de liste pour la troisième fois, le maire sortant Marc Vuillemot réalise là son plus mauvais score (50,7 % en 2008 ; 40,1 % en 2014), certes dans le cadre d'une quadrangulaire. Après trois mandats, son électorat s'est évaporé, passant de 12 329 voix en 2008, à 11 511 voix en 2014, jusqu'à toucher le fond en ce début d'été avec 5 429 voix. Même si l'abstention est considérable, le désaveu est cruel pour celui qui a répété qu'on l'a convaincu de se représenter contre sa volonté.

4 Le grand écart
Certains imaginaient déjà un scénario à la « Scaglia » et avaient affûté leurs armes en prévision. Pour mémoire, l'élection municipale de 1983 commencée en mars s'était alors achevée en... 1985, lors d'un improbable « cinquième » tour. La faute à des écarts riquiqui (28 voix entre Charles Scaglia et Maurice Blanc en 1984) et des recours en annulation en pagaille qui avaient contraint les électeurs à se rendre aux urnes cinq fois en vingt-quatre mois ! Las, dès 19 h dimanche soir, l'affaire était entendue, avec des premières centaines qui donnaient



Nathalie Bicaïs a fait un court passage, dimanche soir, à la Bourse du travail. Le temps de poser, tout sourire, avec Jean-Pierre Colin, son colistier. (Photos Dominique Leriche)

une tendance favorable à Nathalie Bicaïs, qui n'allait pas être contredite. Au final, la candidate de droite bat Marc Vuillemot de 1 735 voix. Une victoire sans aucune contestation possible.

5 Une claque pour le Rassemblement national
Il y a deux ans, nombreux étaient ceux qui mettaient une petite pièce sur une possible victoire du RN à La Seyne. Le parti de Marine Le Pen vient pourtant de réaliser son plus mauvais score depuis 2008. Par rapport à il y a six ans, Dorian Munoz n'a convaincu que 1 767 électeurs de se déplacer aux urnes pour le soutenir quand Damien Guttierrez (30,4 %) en avait rassemblé cinq fois plus en 2014 (8 716 voix). Mathématiquement, le nombre d'élus au conseil municipal aussi va fondre pour le RN, passant de sept à seulement deux. Les raisons à cela sont plurielles. Il y a l'abstention record, certes, mais aussi les résultats modestes de l'extrême droite à l'échelon nation-

nal en passant par le choix d'un jeune candidat seynois sans expérience ni implantation locale. Sans oublier, donc, l'effet Bicaïs.

6 En politique, 3+9+11 =... 12
C'était la grande théorie de Sandra Torres : en additionnant les scores au premier tour de son soutien Patrice Bessone (2,7 %), de son colistier Serge Daninos (8,8 %) et du sien (11,2 %), elle devait pouvoir dépasser Nathalie Bicaïs (22,7 % contre 21,8 %). Mais la candidate dissidente des Républicains, qui a perdu gros politiquement dans la bataille, a réalisé un tout petit 11,6 %. Pas sûr que son élection dans les rangs de l'opposition à sa meilleure ennemie pendant six ans (en compagnie de Serge Daninos et Virginie Sanchez) la console énormément...

7 Une abstention record
Jamais l'abstention n'avait atteint un tel niveau à La Seyne (62 %)... si ce n'est au premier tour le 15 mars dernier (64,11 %). L'« effet Covid » a évidemment joué à plein mais pas que, la deuxième ville du Var dépassant les moyennes départementale et nationale. En clair, on a moins voté de ce côté-ci de la rade qu'ailleurs ; et on a moins voté dans les quartiers nord que dans les quartiers sud, sans que l'épidémie n'y soit pour grand-chose.

8 Marc Vuillemot dans l'opposition
La liste conduite par Nathalie Bicaïs obtient 36 sièges, celle de Marc Vuillemot 8 sièges, auxquels il faut ajouter 3 sièges pour l'équipe de Sandra Torres et 2 sièges pour le Rassemblement national. Mais le maire sortant, qui a parfois connu les bancs de l'oppo-

sition au cours de ses 27 années au conseil municipal, siègera-t-il dans la nouvelle assemblée ? Rien n'est moins sûr. « Peu importe, nous confiait-il ainsi dimanche soir, n'ayant visiblement pas encore pris sa décision. Je vais accompagner ces jeunes qui représentent toutes les sensibilités de la gauche et de l'écologie afin qu'ils s'aguerrissent et se préparent pour l'avenir de La Seyne. » Mais sans jouer le vieux sage pour autant : « [les jeunes] doivent pouvoir s'y préparer ensemble, riches de leurs diversités, sans tutelle... »

9 On a trouvé le bureau type !
Ou presque. Et il s'agit de Jean-Jacques Rousseau 1. Dans ce bureau 133, où 404 votants se sont exprimés, Nathalie Bicaïs a été donnée en tête à 45,8 %, devant Marc Vuillemot 32,4 %, Sandra Torres 11,4 % et Dorian Munoz 10,4 %. Soit peu ou prou les résultats globaux. A noter que c'est au bureau 208 (Leo-Lagrange II 4) que Nathalie Bicaïs a réalisé son meilleur score (61,9 %) et à Georges-Brassens (bureau 126) que Marc Vuillemot est parvenu à réunir le plus de partisans (58,13 %). Un bureau par ailleurs marqué par une abstention record (76,5 %).

10 Le conseil municipal d'installation est prévu dimanche matin
Le conseil municipal d'installation de Nathalie Bicaïs est programmé dimanche matin en mairie, à 10 h. A cause de la crise sanitaire, il n'y aura pas de public. L'événement sera suivi d'un apéritif offert par les élus à la Frégate à 11 h 30, et d'une petite cérémonie pour honorer les anciens maires.



D'un rare fair-play, Marc Vuillemot a vite reconnu sa défaite et souhaité le meilleur à Nathalie Bicaïs, qu'il côtoie depuis longtemps dans l'assemblée municipale.